

Ouzbékistan

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Ouzbékistan compte 55 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Cinq de ces conventions sont conformes au standard minimum.

L'Ouzbékistan n'a pas signé l'IM.

L'Ouzbékistan a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Autriche, la Bulgarie et l'Italie.

L'Ouzbékistan met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la disposition de la déclaration du préambule et de la règle COP, associée à la règle LOB en ce qui concerne sa convention avec le Japon.

Dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, la Suisse a indiqué que sa convention avec la Suisse ne soulevait pas de préoccupations significatives en matière de chalandage fiscal, au regard de sa juridiction.

B. Conclusion

L'Ouzbékistan a entrepris d'élaborer, en consultation avec le Secrétariat, un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Bélarus, la Belgique, le Canada, la Chine (République populaire de), l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, la Jordanie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, la Malaisie, Oman, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, Singapour, la République slovaque, la Slovénie, la Suisse, la Tchèque, la Thaïlande, la Türkiye, l'Ukraine et le Viet Nam.

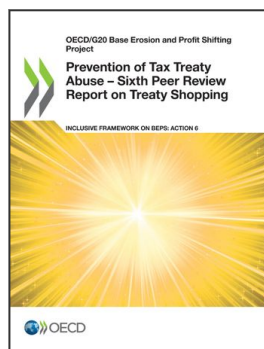
Synthèse de la réponse de la juridiction – Ouzbékistan

	1. Partenaires de convention	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Autriche	Non	Non	
2	Bulgarie	Non	Non	
3	Corée	Oui, autres		COP
4	Italie	Non	Non	
5	Japon	Oui, autres		COP + LOB
6	Luxembourg	Oui, autres		COP
7	Pays-Bas	Oui, autres		COP
8	Royaume-Uni	Oui, autres		COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Allemagne	Oui
2	Arabie saoudite	Oui

3	Azerbaïdjan	Oui
4	Bahreïn	Oui
5	Bélarus	Oui
6	Belgique	Oui
7	Canada	Oui
8	Chine	Oui
9	Chypre*	Non
10	Égypte	Oui
11	Émirats arabes unis	Oui
12	Espagne	Oui
13	Estonie	Oui
14	Fédération de Russie	Oui
15	Finlande	Oui
16	France	Oui
17	Géorgie	Oui
18	Grèce	Oui
19	Hongrie	Oui
20	Inde	Oui
21	Indonésie	Oui
22	Iran*	Non
23	Irlande	Oui
24	Israël	Oui
25	Jordanie	Oui
26	Kazakhstan	Oui
27	Kirghizistan*	Non
28	Koweït	Oui
29	Lettonie	Oui
30	Lituanie	Oui
31	Malaisie	Oui
32	Moldova*	Non
33	Oman	Oui
34	Pakistan	Oui
35	Pologne	Oui
36	République slovaque	Oui
37	Roumanie	Oui
38	Singapour	Oui
39	Slovénie	Oui
40	Suisse	Oui
41	Tadjikistan*	Non
42	Tchéquie	Oui
43	Thaïlande	Oui
44	Türkiye	Oui
45	Turkménistan*	Non
46	Ukraine	Oui
47	Viet Nam	Oui



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Ouzbékistan », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/ce1bd867-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.